



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Caisse des dépôts et consignations

Question écrite n° 18530

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le commissionnement de centralisation à la Caisse des dépôts et consignations. En effet, il est projeté de baisser de dix points le taux de cette commission en application du rapport de Pierre Duquesne. Or les Caisses d'épargne ont, de par leur histoire, un taux de centralisation bien plus élevé que les autres banques. Ainsi, cette baisse les impacterait bien davantage que leurs concurrents. Le risque encouru est une baisse de leurs liquidités et donc du financement de l'économie locale. En conséquence, il lui demande quelles mesures il entend mettre en œuvre pour pallier la distorsion injuste de concurrence qui pourrait résulter de cette baisse du commissionnement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18530

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1729

Question retirée le : 15 avril 2014 (Fin de mandat)